

les **Échos** de **Veigné**)))

Le magazine de la ville de Veigné /// **Janvier 2026** /// n°37



p 5 à 7 | **Finances**



p 8 à 15 | **Travaux**




p 20 et 21 | **Culture**



p 26 et 27 | **Enfance**

BOUCHERIE DES GUÉS



40 ROUTE NATIONALE 10
37250 VEIGNÉ

TOM DUPAS 02.47.52.36.60

MENUISERIE
BOIS ALU PVC
AGENCEMENT

SARL **GODARD**

VEIGNÉ 02 47 26 27 45 MONTS 06 60 15 97 00

Olivier MENIER
ARTISAN MENUISIER

CRÉATION D'AGENCEMENT INTÉRIEUR
MENUISERIE BOIS / ALU / PVC
FABRICATION SUR-MESURE

02 47 73 11 63 contact@menuiserie37.com
2 rue des Partenais - 37250 VEIGNÉ

Gedef SARL

Chaudières gaz
Chaudières fioul
Régulations
Aérothermes
Générateurs air chaud

Particuliers et Industries

Entretien annuel toutes marques
Mise en Service
Dépannage

37250 VEIGNÉ - 02 47 38 63 98 - contact@gedef.sarl.fr

Pour ELLE & pour LUI
VOTRE INSTITUT
Aux Gués de Veigné

Cinq beautés
Institut soins visage & corps

SOINS MINCEUR
Homme & Femme

CENTRE DE BRONZAGE
ONGLERIE
MAQUILLANT PERMANENT
ÉPILATION LASER
REMISE EN FORME

ZA Gués de Veigné - 5 mail Les Gués - 37250 Veigné
reservation@5beautes.com
www.5beautes.com

02 47 43 27 65

Cybelles
Salon de coiffure

Mardi - Mercredi
8h30 - 12h00 et 13h30 - 18h30
Jeudi - Vendredi
8h30 - 18h30
Samedi
8h00 - 17h00

Galerie marchande Intermarché
2, rue de Tivoli - 37250 VEIGNÉ - 02 47 26 94 36

SAFTI
La vie vous réussit

Veigné et ses environs

Nicolas POUBEAU
Conseiller indépendant en immobilier

06 26 59 90 19

vous souhaitez
VENDRE ou ACHETER
un bien immobilier
CONTACTEZ-MOI

estimation gratuite
au juste prix de votre bien

Taxis Ambulances Fabrice
02 47 43 06 90

Taxis Ambulances sur l'agglomération tourangelle

Taxis, VSL, Ambulances
Convention CPAM
Toutes distances

taxis.ambulances.fabrice@gmail.com

Édito du Maire



Chère Vindinienne, cher Vindinien,

Il y a quelques semaines à peine, lors de la cérémonie des vœux à la population, j'alertais sur les dérives actuelles de toujours courir après le temps en oubliant de regarder derrière soi et de s'appuyer sur notre passé pour mieux construire notre avenir. Ce numéro des Echos de Veigné, le dernier de cette mandature, offre l'occasion de dresser un bref bilan sur l'année écoulée, avant de nous projeter sur les perspectives à venir.

L'année 2025 a été riche en réalisations utiles à tous. Je connais et reconnais leur engagement, le sérieux et l'honnêteté de mes collègues élus ainsi que des collaborateurs municipaux. Disposer de locaux rénovés, réhabilités, adaptés c'est entretenir et valoriser notre patrimoine. Offrir un cadre de vie qui préserve la biodiversité sans avoir à la subir et qui renforce le maillage entre les quartiers c'est assurer le dynamisme de notre territoire. Je remercie également toutes les entreprises qui ont contribué à l'embellissement de Veigné. Et je souhaite également la bienvenue aux nouveaux acteurs économiques qui ont choisi notre commune pour créer et développer leur activité.

Parce que l'avenir de Veigné se construit aussi grâce au service de proximité, j'y suis profondément attaché. C'est pourquoi je soutiens l'installation du centre de radiologie dans de nouveaux locaux, afin de garantir son maintien sur notre commune.

Parce que l'avenir de Veigné se construit aussi avec la démocratie, je suis fidèle à ce principe. Il appartiendra à l'équipe qui sera en responsabilité à la fin mars d'assumer ses décisions. Pour ma part, j'ai toujours pris les miennes en conscience et en transparence.

Enfin, se projeter sur l'avenir, c'est aller voter les 15 et 22 mars 2026. Chacune et chacun pourra s'appuyer sur les expériences passées et étudier les projets d'intérêt général pour toutes les Vindiniennes et Vindiniens pour décider de l'avenir de notre commune.

Bonne lecture.

Patrick MICHAUD

Votre Maire,

Vice-président au Conseil Départemental

Agissons ensemble

Vous êtes déjà plusieurs à avoir répondu favorablement pour les opérations moustiques, frelons asiatiques mais aussi voisins vigilants. Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à nous contacter à lemaire@veigne.fr

les Echos de Veigné

n°37 - Janvier 2026

Édition : Mairie de Veigné.
Directeur de la publication : Patrick Michaud
Rédaction : Mairie de Veigné
Conception et réalisation : Mairie de Veigné
Régie publicitaire : SIP
Impression : Numeriscann37
Crédit photos : Mairie de Veigné
Tirage : 3500 exemplaires

Sommaire

Finances p 5 à 7
Travaux/Aménagements ... p 8 à 15
Vie économique p 16 et 17
Internet/Communication p 18
Cérémonies/ Seniors p 19
Culture p 20 et 21

Vie associative p 22 à 23
Enfance/Jeunesse p 24 et 25
Vie sociale p 26 et 27
Sécurité et prévention p 29
Vos représentants p 30 et 31
Etat civil p 33
Expressions politiques p 34

Allo Taxi Céline

Tous transports
Toutes distances
Conventionné
toutes caisses

02 47 26 34 85
06 30 36 94 58



La Haute Jonchère
VEIGNÉ

Emplacement n°4 à Veigné



BEST OF COIFFURE

02 47 42 61 24

3, rue des Épinettes - Les Gués de Veigné - 37250 VEIGNÉ
bestofcoiffure37@gmail.com - www.bestofcoiffure.com - f Best of Coiffure



Concept Immo 37

2 agences locales pour
toutes vos transactions immobilières

10, place du Mal Leclerc 33, avenue Marie Curie
37250 VEIGNÉ 37700 LA VILLE-AUX-DAMES

09 81 95 18 13 **02 47 54 73 37**

www.conceptimmo37.fr
et suivez notre page sur Facebook



MULTIPEINTURE

Peinture Intérieure Revêtement sols & murs Ravalement de façade Peinture Extérieure

02 47 26 73 03
179 rue Lavoisier - MONTS
www.multipeinture.com



BA LUDIVINE
SALON DE COIFFURE MIXTE

B L

HORAIRES
Mardi, Mercredi, Vendredi 9h - 19h
Jeudi : 9h - 13h
Samedi : 9h - 16h

02 47 38 41 49
Un instant pour vous

12, place du Maréchal Leclerc - VEIGNÉ



Worknett
Hygiène & Propreté

TOUS VOS TRAVAUX DE NETTOYAGE

worknett@orange.fr
www.worknett.net

5, rue des Épinettes
37250 VEIGNÉ

02 47 65 76 08
06 85 38 62 57



CP Paysagiste

CONCEPTION
ÉTUDE ET CRÉATION
AMÉNAGEMENT
ENTRETIEN

2, rue du Stade
37250 VEIGNÉ

02 47 34 03 16
06 79 83 24 12

cyril.portron@wanadoo.fr

Finances



Jean-Claude BOURICET
Conseiller Municipal
Délégué aux Finances
et marchés publics

En 2025, le contexte international a eu des répercussions sur nos communes : hausse des coûts salariaux, de l'énergie, des matériaux et des taux d'emprunts. À cela s'ajoute les orientations validées sur le budget de l'Etat qui pèseront sur les finances locales : Dotation Globale de Fonctionnement gelée, remboursement de la TVA réduit, voir différé...

Dans ce contexte, nous avons plus que jamais choisi une gestion rigoureuse. Les dépenses ont été contenues et l'investissement élevé conservé : 4 millions € en 2025 et 3,3 millions € en 2026. Cela permettra d'entretenir et d'enrichir notre patrimoine (routes, bâtiments, équipements, commerces, services), sans augmentation d'impôts. Le budget communal est réalisé en absorbant l'inflation et les contributions supplémentaires, comme pour les pompiers, de 104 000€ à 144 000€, pour leurs équipements.

En 2025, plusieurs réalisations importantes ont été menées à bien : amélioration et renforcement des services avec un nouveau restaurant et un accueil de loisirs, une aire multimodale, réfection de la toiture de l'école de musique, poursuite des aménagements routiers, dont le giratoire Rd50 et la route du Ripault.

Ces actions témoignent de notre volonté : préserver la qualité de vie, moderniser nos infrastructures et préparer l'avenir en maintenant une gestion financière responsable.

Fiscalité inchangée depuis 2008

- Taxe d'habitation 16,71 %
- Taxe foncière bâti 38,82 %
- Foncier non bâti 43,89 %



NB : Les taux de la commune n'ont pas augmenté, mais les bases fixées par l'État ont été modifiées.

Budget 2026 : une construction transparente et méthodique

Chaque année, la commune prépare son budget selon une démarche claire et structurée. En 2026 elle sera fondée sur 3 principes :

- Maîtriser les dépenses de fonctionnement pour préserver les marges de manœuvre.
- Stabiliser la dette afin de garantir une gestion durable.
- Prioriser les projets subventionnés pour optimiser l'utilisation des fonds publics.



« **Maintenir une trajectoire financière responsable sans augmentation du taux d'imposition** »

Des objectifs poursuivant les engagements du mandat autour de cinq axes :

- Mobilités : sécuriser et fluidifier les déplacements.
- Patrimoine communal : entretenir et moderniser les bâtiments publics.
- Espaces de loisirs : améliorer les lieux de détente dans les quartiers et les écoles.
- Végétalisation : renforcer la biodiversité et embellir la commune.
- Accompagnement des habitants et des associations : maintenir un soutien social, sécuritaire et associatif solide.

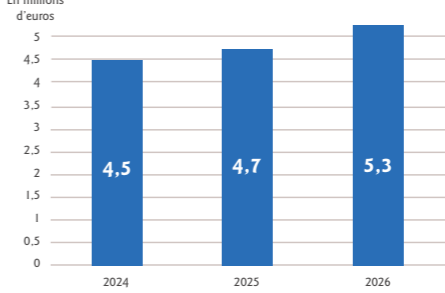
Des projets déjà validés et programmés sur le 1^{er} semestre :

- Travaux d'aménagement paysagé sur la RD910, rues de la Messandière, des Sapins, du Moineau Friquet et de Juche-Perdrix.
- Rénovation et réaménagement de bâtiments communaux : Centre technique municipal, mairie, écoles, stade, camping...
- Finalisation de la cour d'école des Varennes et nouveaux aménagements de loisirs.
- Plantations d'arbres et de haies notamment dans les secteurs en travaux et espaces de loisirs.

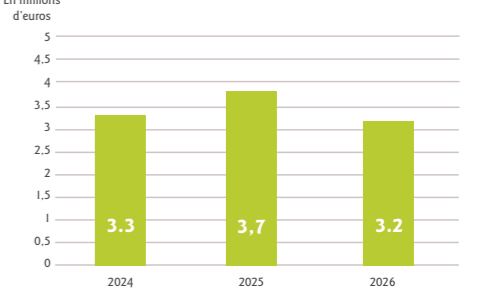
Et sur le second semestre ?

Un budget supplémentaire sera voté par la nouvelle équipe, qui décidera des projets complémentaires, notamment le centre de radiologie et les salles associatives du secteur des Gués.

Dépenses de fonctionnement maîtrisées



Priorité aux investissements



Une commune qui préserve l'avenir avec un endettement maîtrisé

Les finances communales sont régies par des règles de bonne gestion et parmi celles-ci figurent la dette. Veigné a actuellement 10,5 millions de dettes fin 2025.

Dette par habitant au 31 décembre 2025





Budget primitif 2026

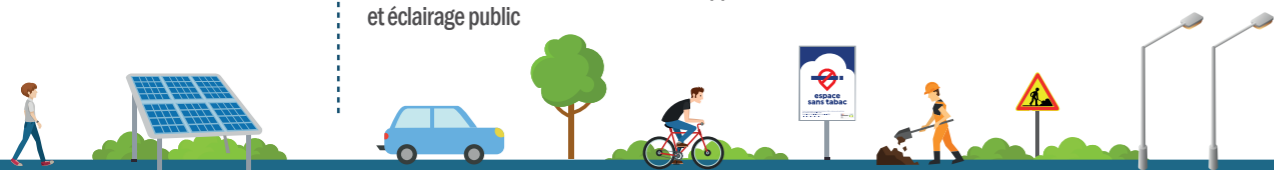
9 M€

DE DÉPENSES TOTALES PRÉVUES EN 2026
Dans cette présentation chaque ratio intègre les coûts de fonctionnement, d'investissement et de masse salariale

VOIRIE ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

1 786 026 € *

Entretien et rénovation des voiries, développement des mobilités douces et éclairage public



OPÉRATIONS FINANCIÈRES

2 140 000 €

Emprunts, amortissements et écritures comptables tels que les travaux réalisés par les services techniques



ADMINISTRATION

1 129 265 €

Fonctionnement administratif de la collectivité (bâtiments, services de la Mairie, fournitures et équipements, communication...)



* Dont 800 000 €

Rues de la Messandière, de Beigneux, du Moineau Friquet, Juche-Perdix et des Sapins



ENFANCE JEUNESSE SCOLAIRE

1 342 786 €

Petite enfance et jeunesse, en particulier nos 4 écoles (maintenance, sécurisation, développement du numérique, rénovation des bâtiments...)



BÂTIMENTS

1 162 286 €

Rénovation, chauffage et diverses charges d'entretien des bâtiments communaux, aménagement du Centre Technique Municipal et de la Mairie.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

786 576 €

Acquisitions foncières, entretien parcs et jardins, diverses obligations aux logements aidés.



SPORT ET CULTURE ASSOCIATIONS

566 892 €

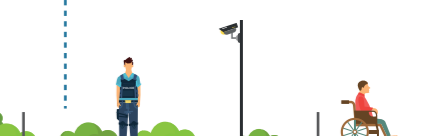
Equipements (bâtiments, stade...), accompagnement des associations de la commune (subventions...) et organisation des manifestations festives, sportives et culturelles



PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

118 340 €

Protection des équipements et des personnes ainsi que prévention routière (1 policier municipal et 3 ASVP)



Ville Fleurie

Ville Active & Sportive

SOLIDARITÉ CCAS ACCESSIBILITÉ

20 000 €

Accompagnement des personnes en difficulté, soutien de nos anciens, animations, accessibilité...



Transition écologique & mobilité durable



Bruno STEFFANUT
Adjoint
à la transition écologique
et la mobilité durable

2025 s'inscrit dans la continuité de...

NON. Je ne vais pas reprendre les mots énoncés il y a un an. Reste que les maux majeurs invoqués l'année dernière, et même dès 2023, sont toujours à l'oeuvre, pesant à la fois sur la vie des ménages, le développement des entreprises, le fonctionnement des collectivités et le devenir des associations. Les difficultés sans mesure comme les efforts supplémentaires ainsi durablement imposés aux citoyens, aux usagers et aux personnels, affectent le moral, réduisent la capacité d'investissement, freinent l'esprit d'initiatives et favorisent le statu quo. C'est bien compréhensible.

Et pourtant, n'est-ce pas l'occasion d'appréhender ensemble autrement notre cadre de vie et son devenir ?

OUI. La commune poursuit son action en ce sens : en rénovant les bâtiments et l'éclairage publics pour réduire les dépenses énergétiques, en valorisant les circuits courts au profit de nos commerces, en développant les voies douces et les services de transport en commun pour limiter le réchauffement climatique, en adaptant les espaces verts avec des espèces plus résilientes et moins exigeantes en eau. Votre implication est au moins aussi importante pour la réussite de cette transition écologique. En 2026, et au-delà, continuons à générer et valoriser collectivement cette énergie positive au service du mieux vivre ensemble.

Les bâtiments municipaux rénovés



Les bâtiments publics représentent 76 % de la consommation énergétique des communes, avec les écoles en tête (30 %), suivies des équipements sportifs et socio-culturels. Face à l'augmentation des coûts de l'énergie et aux objectifs de neutralité carbone, la rénovation énergétique de notre patrimoine immobilier est devenue une priorité. De nombreux travaux ont été réalisés pour répondre à différents objectifs : la ré-



novation énergétique (huisseries écoles, toiture école de musique), la réhabilitation de locaux (commerces jouxtant la mairie), le réaménagement intérieur (mairie, CTM), la mutualisation de locaux et de services publics (groupe scolaire des Gués/ALSH/restauration scolaire en partenariat avec la CC-TVI), une consommation d'énergie optimisée (éclairage gymnases, éclairage public).

Un cadre de vie préservé

Chaque année, des tonnes de déchets sont abandonnés dans les rues et les espaces naturels posant un défi majeur pour notre commune. Face à ce fléau, la mairie s'est engagée dans des plans d'action en partenariat avec des éco-organismes spécialisés. Parmi eux, ALCO-ME, dédié à la collecte et au recyclage des mégots et CITEO, qui agit sur les déchets diffus.

Pour faciliter le geste de tri et de dépôt des déchets, la commune va adapter son mobilier urbain en déployant des poubelles de tri double flux (déchets et recyclables) et de nouveaux cendriers vont être positionnés aux périphéries des Espaces Sans Tabac. Ces aménagements, combinant diagnostic, sensibilisation, innovation et financement, montrent la voie vers une ville plus propre et plus durable.



La lutte contre l'abandon des déchets passe également par une forte implication des citoyens pour contribuer à la préservation de la qualité de leur cadre de vie commun.



Agissons-ensemble
Vous seriez intéressés par des ateliers éducatifs, des opérations participatives de ramassage... faites-le nous savoir par mail à lemaire@veigne.fr

Une biodiversité à préserver



La biodiversité, pilier de notre équilibre écologique, est aujourd'hui menacée par de nombreux facteurs, parmi lesquels les espèces invasives occupent une place majeure. Ces espèces, introduites accidentellement ou volontairement en dehors de leur milieu naturel, prolifèrent au détriment des espèces locales. Elles perturbent les écosystèmes, causent des dommages économiques et menacent la santé publique.

Pour éviter la prolifération, la mairie a mis en place des campagnes de sensibilisation autour des risques liés aux espèces invasives et informer des bonnes pratiques.

La gestion et la restauration des milieux avec la création de corridors écologiques (trame verte et bleue) et la préservation d'espèces indigènes (comme celle mise en place autour des mares de la commune en partenariat avec le Conservatoire botanique) permet de lutter contre ces éléments perturbateurs des écosystèmes.

La commune utilise ces pratiques depuis plusieurs années, notamment avec la gestion différenciée des espaces verts limitant le fauchage et les tontes, mais aussi avec le choix de plantes locales, en privilégiant les vivaces et les moins consommatrices en eau.

C'est quoi un Espace sans tabac ?



Depuis le 1er juillet 2025, la lutte contre le tabagisme en France a franchi une nouvelle étape : il est désormais interdit de fumer dans de nombreux espaces extérieurs pour limiter l'attractivité du tabac notamment auprès des jeunes et protéger les personnes les plus vulnérables.

Où la cigarette est-elle désormais interdite sur la commune ?

- L'esplanade du Moulin et La Championnière
- La plage des bords de l'Indre et la terrasse du Luuma
- Les abords des 4 écoles
- Les abords de la bibliothèque, de la piscine, du stade de foot, du gymnase et de la salle multi-activités
- Les espaces ouverts de jeux : terrains de pétanque, minigolf, aires de jeux du Noyer Marquet, du Square des anciens combattants, de la Messandière, du camping, le circuit VTT, le pumptrack

Un périmètre d'au moins 10 mètres autour de ces lieux devient officiellement « Espace sans tabac ». Des panneaux sont en cours d'installation pour rappeler ces nouvelles règles.

Communiquer et sensibiliser



Depuis 3 ans, la mairie organise des journées de l'environnement, proposant ainsi des animations et des ateliers autour de la biodiversité, de la consommation, du développement durable et bien d'autres thèmes qui sont abordés avec des associations et des organismes partenaires.

Des actions sont menées notamment dans le cadre de la restauration scolaire pour inciter les plus jeunes à saisir des enjeux « déchets » (pesée du gaspillage alimentaire, remplacement des serviettes en papier fournies par la collectivité par des serviettes en tissu fournies par les familles et mise en place d'une alimentation durable avec des produits bio et des circuits courts.

La promotion du Consommation locale est également assurée avec l'édition d'un petit guide recensant tous les commerçants de la commune.

Téléchargez le guide au format numérique





Voirie & jardins



Guylaine RIGAULT
Adjointe
à la voirie, parcs
et jardins

Adjointe à la voirie, aux parcs et jardins, j'ai eu à cœur de travailler avec les équipes municipales à l'amélioration de notre cadre de vie. L'entretien et la rénovation de nos voiries, l'attention portée aux espaces verts, la mise en valeur de nos lieux de promenade ont toujours été guidés par une même ambition : faire de Veigné une ville agréable à vivre pour tous. Ces réalisations n'auraient pas été possibles sans le professionnalisme et l'investissement des agents municipaux, que je remercie chaleureusement.

À l'aube d'une nouvelle échéance municipale, je souhaite réaffirmer mon soutien au maire actuel, qui a su porter une vision cohérente et constante pour notre commune. Son engagement, sa connaissance de Veigné et son sens de l'intérêt général sont, à mes yeux, des atouts essentiels pour poursuivre le travail engagé et accompagner les projets à venir.

Pour ma part, après dix-huit années passées au service de la collectivité, j'ai fait le choix, pour des raisons personnelles, de ne pas solliciter un nouveau mandat. Ces années ont été riches intenses et profondément humaines. Je quitte mes fonctions avec émotion, fierté et une profonde reconnaissance envers les habitants qui m'ont accordé leur confiance. Je resterai, bien entendu, très attachée à Veigné et attentive à son avenir. Veigné restera toujours une part importante de mon histoire.

Je vous assure de mon profond attachement à la commune.

Les mobilités douces renforcées



Face aux enjeux climatiques, à la circulation sur notre territoire et à la recherche d'une meilleure qualité de vie, la commune a réalisé de nombreux aménagements pour favoriser les mobilités douces : vélo, marche, covoiturage.

« Ces modes de déplacement, peu polluants et souvent économiques, redessinent le paysage de notre territoire »

L'axe Grandes Vignes/Sardelle a ainsi été réaménagé en laissant une plus large place aux trottoirs et aux pistes cyclables pour favoriser et sécuriser les modes de déplacements doux accompagnant la création de

zones de circulation apaisée avec l'abaissement de la vitesse à 30 km/h.

Pour donner encore plus de place aux piétons et aux cyclistes dans le Centre bourg, une zone de rencontres a été mise en place rue de l'Égalité. Cette zone de rencontre est affectée à la circulation de tous : piétons, cyclistes, voitures. Les piétons peuvent utiliser pleinement tout l'espace. La vitesse des véhicules est limitée à 20 km/h et les cyclistes peuvent rouler dans les deux sens.

Des compléments d'aménagements sont envisagés dans le cadre du nouveau plan de circulation et le développement de l'offre de services publics associée à la plateforme multimodale des Gués va se poursuivre.



Aménagement paysager du Rond-point de la RD50 avec la plantation de 45 arbres

Un patrimoine végétal préservé et valorisé



Avec ses 992 hectares d'espaces verts, Veigné laisse une place importante à la nature en ville. Cette spécificité nécessite un travail d'entretien important. Le bois des Varennes a été nettoyé, sécurisé et un débroussaillage a été effectué aux abords des maisons des riverains. La zone naturelle du bois qui lui confère tout son charme, a été maintenue. Les branchages récupérés ont été utilisés pour réaliser des abris. Empilés, ils créent un précieux habitat pour de nombreux animaux, ainsi protégés du vent et des intem-

péries. Le bois Joli a également été nettoyé et il accueillera dans quelques jours, un parcours nature composé de 13 panneaux qui permettront aux promeneurs d'en savoir plus sur la faune et la flore de cet espace.

« Apprenons à connaître la nature qui nous entoure »



Connaissez-vous l'histoire du banc sur lequel vous pouvez vous asseoir dans le bois Joli ?

Il s'agit d'un tronc de chêne, récupéré par les services après qu'il soit tombé sur un chemin communal en février dernier. Rapatrié dans les locaux municipaux, le tronc a été travaillé à la tronçonneuse et à la disqueuse pour en éviter une partie, le souhait des agents des espaces verts étant de conserver la structure naturelle du tronc. Le banc a été installé en mars dans le bois et il est particulièrement apprécié de celles et ceux qui souhaitent profiter de cet espace boisé et de son calme.



Agrandissement du Cimetière des Partenais

Face à une première partie désormais presque complète, l'agrandissement du cimetière des Petits Partenais s'imposait pour répondre sereinement aux besoins des années à venir. Une nouvelle tranche vient donc d'être aménagée, dans le respect du cadre existant et de la tranquillité du lieu. Cet espace supplémentaire permet la création de 77 nouvelles concessions, de 60 cavurnes et, à terme, l'installation de 6 colombariums, soit 144 cases au total. Cette diversité d'espaces funéraires offre des solutions adaptées aux souhaits et aux convictions de chacun.



Les travaux ont également été l'occasion d'améliorer l'environnement général du site. L'accès au jardin du souvenir a été réaménagé pour davantage de confort et de fluidité, tandis que de nouvelles allées et des espaces verts végétalisés apportent une ambiance apaisante et harmonieuse.

Cet agrandissement s'inscrit dans une démarche respectueuse, mêlant organisation, dignité et qualité paysagère, afin de préserver un lieu de recueillement propice au souvenir.



Travaux & aménagements

Réalisations en 2025

Retrouvez sur cette carte quelques-uns des aménagements réalisés en 2025 pour la préservation et l'amélioration du cadre de vie.



Création d'un Pumptrack
Messandière
110 604 €



Extension de l'ALSH et du restaurant scolaire
Groupe scolaire des Gués
CCTVI : 1 571 381 €
Commune : 360 254 €



Rénovation de toiture
Ecole de la musique
85 921 €



Travaux de voirie
Route du Ripault
233 800 €

93
nouveaux
panneaux
de rues



Création de places de parking
Rue du Bosquet
6 657 €



Aménagement de voirie
Rue de la Championnière
4 940 €



Travaux de voirie
Rue de l'Egalité/Martinière
110 604 €



Balayeuse
1932 km parcourus
en 2025



Rénovation et aménagement de bureaux
Mairie
19 700 €



Création d'un nouveau commerce
4 place Maréchal Leclerc
132 000 €



Création d'un giratoire
Rue Principale
578 000 €



Aménagement du billodrome
Ecole des Varennes
9 075 €



Extension du cimetière
Petits Partenais
110 428 €



Création d'un parking
Maison de la nature
5 741 €



Changement tatami et rénovations
Gymnase
9 075 €



Travaux de voirie
Rues des Grandes Vignes/Sardelle
857 730 €



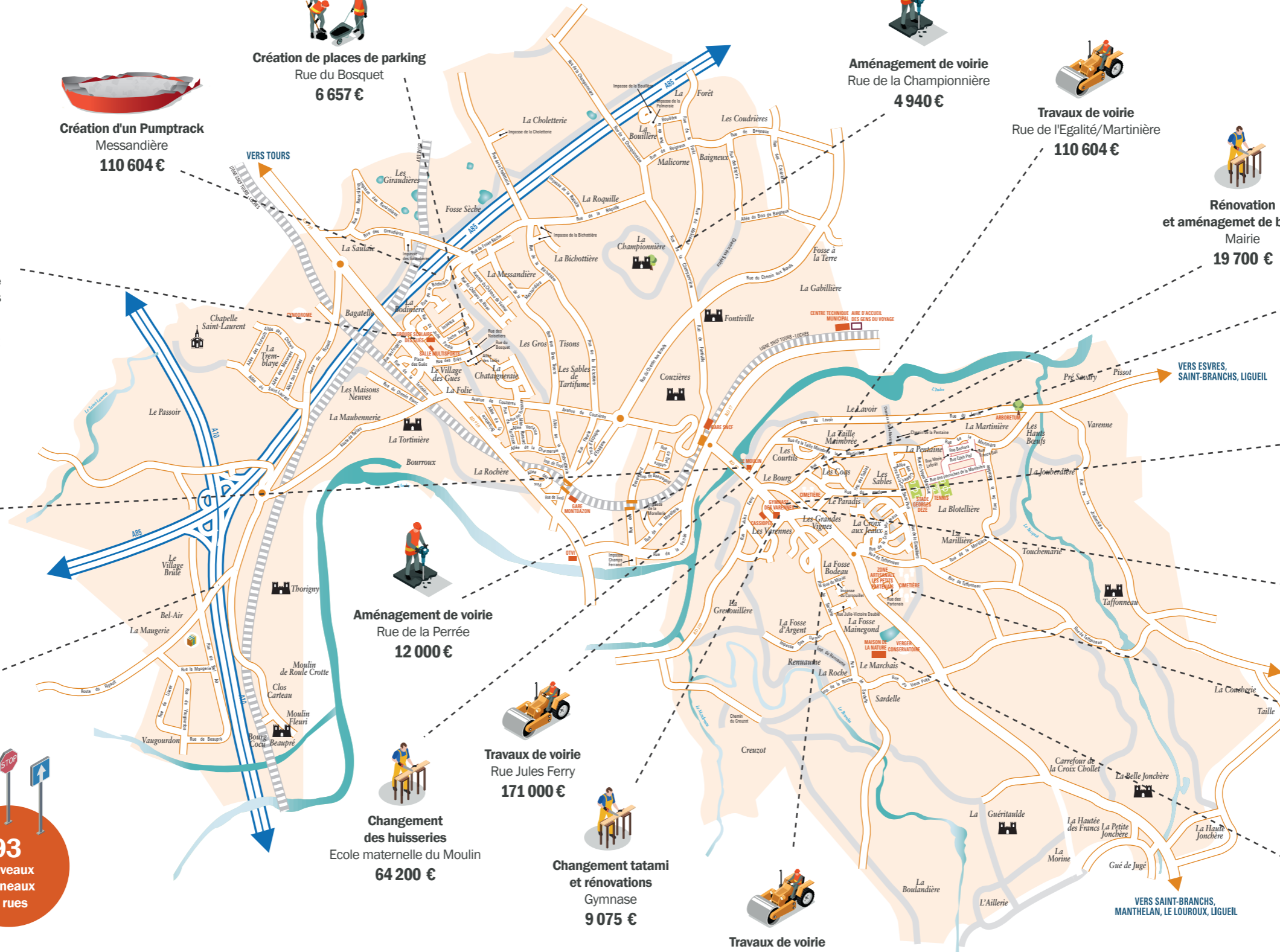
Aménagement de voirie
Rue de la Perrée
12 000 €



Travaux de voirie
Rue Jules Ferry
171 000 €



Changement des huisseries
Ecole maternelle du Moulin
64 200 €



Des produits offerts par les commerçants ont été exposés dans une vitrine pendant 3 semaines et les Vindiniens ont pu estimer son prix. Beaucoup de participations pour cette belle animation, mais un seul gagnant, Monsieur Jean-Claude HUCTEAU qui a estimé la vitrine à 0,47 centimes près (Prix de la vitrine : 837,93 €). Bravo à lui.



Sylvie THIBAUT
Conseillère Municipale,
en charge
du Développement
Économique

Le consommateur local est plus que jamais au cœur de l'actualité...

De nouveaux services viennent étoffer un large choix de commerçants et artisans sur notre commune et cela dans tous secteurs d'activités. Le bien-être prend une nouvelle place dans le mode de vie intense que nous vivons, profitons de ces nouveaux services vindiniens. N'oublions pas non plus notre marché hebdomadaire, véritable lieu de rencontres où plusieurs animations vous sont proposées au long de l'année. L'arrivée du printemps avec l'animation « Printemps en fête dans vos commerces » en mai avec sa tombola et un Chef venu cuisiner sur le marché les produits offerts par nos commerçants, la Fête du vin nouveau sur le marché en novembre, ou encore la venue du Père Noël lors de l'animation « Vin chaud et pain d'épices » en décembre, rythment ces moments conviviaux. Enfin, du 8 au 31 décembre, le concours « Noël en vitrine » a permis à chacun de tenter d'estimer la valeur de la vitrine au plus juste et au gagnant d'en remporter la totalité. Tous les lots ont été généreusement offerts par nos commerçants : un grand merci à eux pour leur engagement et leur dynamisme.



De nouvelles commerçantes installées en 2025



Un Instant pour vous by Ludivine : coiffure pour toutes et tous

Ludivine vous accueille dans son salon de coiffure mixte, pensé pour répondre à toutes les envies : coupes, couleurs, coiffages pour les hommes, femmes et enfants, mais aussi entretien et taille de barbe. Un lieu convivial et chaleureux, où l'on prend le temps de conseiller.

12 place du Maréchal Leclerc
02 47 38 41 49



Mamé Paillette : gourmandise, créativité et bien être

Mamé Paillette vous accueille pour une pause gourmande dans la journée et sur le déjeuner avec un plat du jour, un dessert maison, dans un salon cosy à l'ambiance brocante et bohème. Elle vous propose également des ateliers créatifs et bien-être, animés en partenariat avec des créateurs et artisans locaux (privatisation possible).

4 place du Maréchal Leclerc
06 64 52 22 13



Co'Cooning by Coralie : prendre soin de soi en douceur

Pour un moment de détente ou un soin complet, Co'Cooning by Coralie, vous pourrez bénéficier de soins femmes, hommes et adolescents : visage, épilation, beauté des mains et des pieds... Un espace cocooning où chacun peut s'offrir une parenthèse bien-être.

21 bis rue Principale
06 63 66 61 22

Veigné ville rose

La collecte du mois d'octobre 2025, fut très fructueuse. Veigné et les associations locales vous ont proposé des animations du 17 au 19 octobre pour soutenir « Octobre rose ». Les tirelires déposées chez les commerçants ont rapportées 914,78 € auquel on ajoute les manifestations du week-end et les ventes de tee-shirts, gourdes, totes bags pour un montant de 3270,73 €. **4185,51 €** a été partagé par La Ligue, CANCEM et Au Sein des Femmes. MERCI pour votre participation.



Le plein d'animations

De nombreuses animations ont dynamisé Veigné en 2025. Il s'agit de soutenir l'économie locale en mettant en avant ses commerçants et ses artisans.

Mai 2025 – Printemps en fête dans vos commerces du 12 au 17 mai

Tombola organisée pendant une semaine avec la participation de nos commerçants vindiniens. Plus de 200 lots à gagner et offerts par nos commerçants. Le vendredi 16 mai, Monsieur René Pommier Chef à la retraite et Vindinien, est venu cuisiner sur le marché les produits de saisons offerts par les commerçants du marché. Les personnes présentes sur le marché ont eu le bonheur de venir déguster ses succulents plats.

Novembre : Fête du vin nouveau

Animation musicale, bonne humeur, dégustation de vin et de produits du terroir étaient les maîtres mots de cette matinée du vendredi 21 novembre sur notre marché



Décembre : vin chaud et pain d'épices

Le 19 décembre, sur le marché, la collectivité a offert du vin chaud et du pain d'épices aux vindiniens. Le Père Noël, présent sur le marché, a distribué des bonbons aux enfants de l'école du bourg. Un moment magique et sympathique avant les fêtes de fin d'année.

Ils vont s'installer prochainement ...



Cuisiniste

Auparavant sur Chambray-les-Tours, Nolte Küchen, créateur d'aménagements intérieurs (cuisine, salles de bain, dressing...) a décidé de s'installer au 28 rue Nationale. Le Directeur, Guillaume Huchet, a choisi ce lieu car il a un lieu tout particulier avec Veigné. Nolte Küchen vous proposera des aménagements adaptés à vos envies.



Bien-être

Après avoir exercé plusieurs années à son domicile, Amandine Freville, praticienne dans le domaine du massage bien-être, relaxant, drainage lymphatique, massothérapie, sportif, post opératoire, viendra dans quelques semaines s'installer au 4bis place du Maréchal Leclerc dans un bel espace refait à neuf et lieu de ressourcement.



Bientôt une nouvelle Boucherie - Charcuterie - Traiteur

à venir en mai rue Principale avec pour objectifs des produits de qualité, faits maison et des livraisons à domicile. Ouvert du mardi au dimanche.

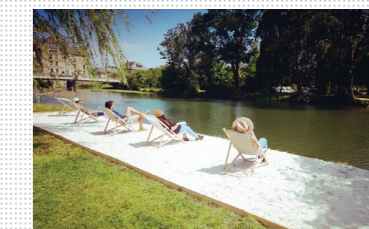
Nouvelle gérance au camping et au restaurant le Luuma



Ces deux sites ont été confiés à de nouveaux porteurs de projets, déjà impliqués en 2025 aux côtés de l'ancien gérant. Leur ambition est de dynamiser l'activité et renforcer la qualité du service, aussi bien pour les touristes que pour les Vindiniens. Du côté du camping, Monsieur Christian SCARRONE entend développer les activités au bord de l'Indre et proposer de nouveaux hébergements, afin d'enrichir l'offre et d'attirer un public plus large.

Luuma : 06 51 51 85 42

Quant à Olivier et Justine, ils souhaitent instaurer un véritable esprit guinguette, avec des planches mixtes, des grillades, des salades, ainsi qu'une sélection de boissons et de cocktails rafraîchissants. Des animations viendront également rythmer la saison pour créer un lieu convivial et vivant.





Alain DELHOUME
Adjoint
à la communication

La vie d'élu local est riche d'expériences, de projets et de rencontres, et c'est précisément là, au-delà du goût de l'engagement pour le bien commun et l'intérêt général, l'un des principaux ressorts de l'engagement dans la vie politique locale.

Parisien par mon travail, la retraite arrivant j'ai décidé de revenir en Touraine dont je suis originaire. C'est à Veigné que je me suis installé et mon premier réflexe a été de participer à la vie locale.

Ainsi, j'ai rencontré Patrick Michaud et j'ai choisi de l'accompagner durant trois mandats. Dix-huit années passées aux côtés d'un homme chaleureux, sincère et intègre. Certains, à l'approche des échéances électorales, tentent parfois de déformer la réalité ou de semer le doute. Je préfère, pour ma part, rester fidèle aux faits, à l'expérience vécue et à la confiance construite au fil du temps. Les rumeurs passent, mais la vérité et le travail accompli demeurent.

Chargé de l'installation de la fibre sur la commune j'ai ainsi fait l'intermédiaire entre Vindinien mécontent et propriétaire du réseau, des temps heureux, parfois difficiles de la vie locale. Après 18 ans passés au service des Vindiniens j'ai décidé de passer à autre chose. Si j'ai une dernière requête à formuler : n'hésitez pas à contribuer à la vie collective, la démocratie vit grâce à l'engagement de chacun. Aller voter, rejoindre un conseil municipal, participer à la vie associative...

Une information accessible pour tous grâce à des supports diversifiés



Une information traditionnelle, au centre de la communication municipale

Bulletin municipal :

Trimestriel, réalisé par les services, distribué par les élus (projets, budgets, travaux, vie associative, scolaire, citoyenne, agenda...)

Affichage public :

Créé par les services pour annoncer événements, réglementations, informations pratiques, travaux et autant de banderoles (entrées de la ville et panneaux dans les différents quartiers) pour renforcer la visibilité des temps forts.

Panneaux d'information lumineux :

Pour des messages courts et pratiques. 136 messages ont été programmés en 2025.

Réunions publiques et rendez-vous avec le Maire et les élus :

Vœux Maire, réunions de quartier, rendez-vous, pour favoriser le dialogue direct et la proximité avec les habitants.

Presse locale :

Relations régulières pour assurer la visibilité des actions de ville.

Divers supports imprimés :

Flyers, invitations, documents d'information pour communiquer sur des sujets spécifiques

Et des outils numériques, pour une communication rapide, interactive et ciblée

Site internet Veigne.fr :

Vitrine numérique de la commune vous y trouverez, démarches en ligne, actualités, agenda, informations pratiques...
7 997 visites par mois en 2025

Réseaux sociaux :

Communication plus directe et réactive

- Facebook : 7 100 abonnés
- YouTube : 3 600 vues
- Instagram : 1015 abonnés

Newsletter municipale :

Actualités essentielles, sans avoir à les rechercher. 1 051 abonnés

Application mobile "Veigné Contact" :

Guichet virtuel téléchargeable sur playstore, accessible 24h/24 (signaler, transmettre une remarque ou proposer une amélioration).

« Un objectif constant : une information régulière, fiable et accessible à tous. La commune veille à ce que chacun puisse accéder facilement à l'information »



Pascale GOUAIS
Conseillère Municipale
En charge du Conseil des Seniors et du protocole des cérémonies des anciens combattants

Conseil des seniors

Poursuivre et développer avec le Conseil des seniors les actions existantes comme l'élaboration d'un questionnaire : « Ville Amie des Aînés », pour nous aider à améliorer le cadre de vie et les services, l'organisation de réunions d'informations comme « Le Code de La Route pour les seniors » afin de mieux faire connaître le Conseil auprès de l'ensemble des seniors.

Commémorations

Merci à vous pour votre présence lors des cérémonies de commémoration du 8 Mai et du 11 Novembre, une mention particulière pour les écoles. Votre participation témoigne de l'importance du devoir de mémoire et de transmettre aux générations futures les valeurs de paix et de liberté.

Correspondante défense

Mon rôle est le renforcement des liens entre la Nation, les armées et les citoyens au niveau local. Je reste à votre disposition pour les questions relatives aux services de l'Etat liés à la défense.

Cette nouvelle année doit être placée sous le signe de l'écoute, de la proximité et de l'action. Je resterai pleinement engagée pour défendre des projets utiles, durables et adaptés aux besoins de tous, dans un esprit de dialogue et de respect.

Veigné autrefois



Dans le cadre d'un projet de valorisation de la mémoire collective, la commune a souhaité recueillir les témoignages de ses aînés à travers des interviews filmées et le partage de documents et de photographies anciennes. L'objectif est de transmettre les souvenirs liés à la vie de la commune, de mettre en lumière les parcours individuels, les traditions d'autrefois et de favoriser le dialogue intergénérationnel.

Nos aînés sont la mémoire vivante de notre ville. C'est pourquoi nous avons pris contact, courant septembre, avec plusieurs d'entre eux afin de leur présenter le projet. Quatorze personnes, au parcours différents, ont accepté de partager leurs souvenirs.

Grâce à la richesse de leurs témoignages, une vidéo a été réalisée. Elle sera diffusée lors de l'exposition « Veigné Autrefois » qui se tiendra courant février au Moulin.

« Redécouvrir l'histoire et les événements marquants de la ville à travers les yeux de celles et ceux qui l'ont vécu »

Pourrait-on imaginer de nos jours, un marché-ferrant sur la place, les douches municipales à la place de la bibliothèque, des fermes dans le bourg, des inondations tellement intenses que la traversée pour accéder au bourg se fait en barque ?

Une matinée Sécurité Numérique



Cet atelier avait pour but de permettre aux seniors de plus de 70 ans d'utiliser internet en toute sécurité, de connaître les risques liés à Internet et les moyens

de s'en protéger, les escrocs ne reculant devant rien pour arnaquer les internautes et plus particulièrement les seniors qui apparaissent comme une cible plus facile à tromper.

Cette première session de «recadrage», animée par Alain DELHOUME, adjoint à la communication, a accueilli un groupe d'une dizaine de personnes. Cet échange a permis aux seniors présents d'analyser, souvent de modifier leur façon de naviguer sur le web et surtout éviter de se faire arnaquer.

Réservez dès maintenant vos spectacles sur veigne.festik.net
Retrouvez le programme complet de toutes vos manifestations sur www.veigne.fr rubrique mes loisirs.



Vie Culturelle



Marlène LABRUNIE
Adjointe
au développement
culturel

En tant qu'Adjointe à la Culture, je suis particulièrement fière de vous présenter le programme culturel qui rythmera notre belle salle Cassiopée tout au long des six mois à venir.

Pour 2026, nous avons misé sur une diversité d'événements qui sauront, j'en suis certaine, satisfaire tous les goûts et tous les âges.

Après le succès du concert de Ridsa, laissez-vous emporter par le faste du Cabaret Extravagance avant d'accueillir l'emblématique Dan Ar Braz et ses sonorités bretonnes et le théâtre d'improvisation de la compagnie La Clef.

Le Salon d'Art de la Jeanne d'Arc offrira une vitrine aux artistes locaux et régionaux et exposera cette année le fruit du travail intergénérationnel des écoles et de nos seniors.

Les Estivales accueilleront cette année Les Négresses Vertes à Cassiopée et pour vous donner un goût de vacances, nous terminerons le mois de mai avec une pièce de théâtre venue d'Espagne, un spectacle joyeux et plein de bonne humeur qui promet de nombreux éclats de rire.

Ce sera une année riche en émotions et en découvertes. Je vous invite tous à partager ces merveilleux moments et à faire vivre ensemble la Culture à Veigné. N'hésitez plus à réserver vos places dès maintenant sur Festik ou en mairie.

L'Odyssée magique de Lillybell



C'est un spectacle grandiose qui a été offert aux enfants (et aux parents) le 20 décembre dernier à Cassiopée. Des décors aux costumes, de la magie aux acrobaties, du chant, de la danse, de l'humour... tous les ingrédients étaient réunis pour passer un après-midi féérique orchestré par le cabaret Extravagance. Danseurs et danseuses ont

enflammé la scène de leurs pas gracieux, les circassiens ont émerveillé le public par leurs prouesses acrobatiques tout comme les chanteurs et les chanteuses avec leur voix enchanteresse. C'est cette ambiance de Noël où émotions et poésie se mêlent harmonieusement qui a transporté la salle dans un univers féérique.

Ridsa a fait vibrer Cassiopée !



Vous étiez plus de 1000 spectateurs, le 17 janvier dernier, à danser et reprendre en chœur les hits de Ridsa. Une soirée immersive avec un artiste généreux à la musique d'abord joviale, réjouissante et fédératrice mais surtout poétique et mélancolique.

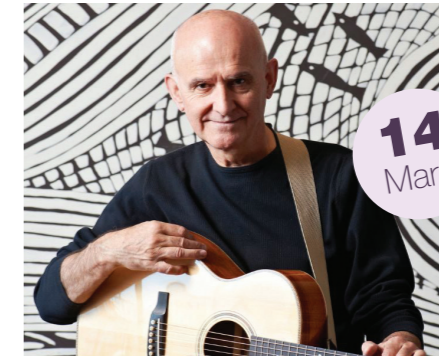
Ils sont loin les débuts modestes à Orléans de Maxence qui en 2010 donne naissance à son alter ego musical Ridsa. Derrière les cinq lettres de ce nom de scène se cachent les valeurs qui lui

sont chères : Respect, Identité, Détermination, Solidarité et Authenticité. Grâce à ses origines latines, Ridsa incarne un genre bien défini avec un amour pour les musiques à la Bad Bunny, pour la soul à la Ray Charles, comme pour la chanson française, de Goldman à Orelsan.

Ridsa s'est imposé comme un faiseur de fêtes joyeuses et dansantes. Un artiste qui a fait briller nos yeux et qui nous a envoûté avec ses rythmes de bossa nova, de pop latine et de bachata.

Direction la Bretagne avec Dan Ar Braz !

La guitare de Dan Ar Braz incarne depuis toujours la force de son héritage et de ses attaches aux terres armoriques et depuis les années 60, le musicien jette des ponts entre le rock et le folk celtique. Sa guitare électrique a réanimé la musique bretonne aux côtés d'Alan Stivell, en 1972 à l'Olympia. Daniel Le Bras, alias Dan Ar Braz, a connu un incroyable succès dans les années 1990 avec L'Héritage des Celtes, un spectacle qui a tourné 6 ans et dont l'album s'est écoulé



14
Mars

à 1,2 million d'exemplaires. 60 ans de carrière, deux Victoires de la musique en 1996 et en 1998, une vingtaine d'albums... Ses compositions sont un puissant brassage de rock mélodique imprégné d'embruns et de tonalités celtiques. Un creuset où la guitare se fait muse et cornemuse. Dan Ar Braz est un monument de la musique en France et, c'est un événement, il posera ses valises à Cassiopée le temps de notre Nuit celtique le 14 mars prochain.

Un zobitour qui va faire mouche !

Du Luxembourg à Anvers, en passant par Londres, Milan et Veigné, Les Négresses Vertes sont de retour sur scène pour une tournée européenne.

Faut-il encore les présenter Les Négresses Vertes ?

Issues de la mouvance punk, Les Négresses Vertes sont devenues un des représentants emblématiques de la musique française à l'étranger. Le public se reconnaît toujours dans l'esprit de ses chansons et l'énergie de ses concerts. Né à Paris en 1987, le groupe indépendant de rock acoustique doit autant à la chanson réaliste qu'aux musiques méditerranéennes. Il franchit les frontières avec leur premier album «Mlah» en 1988, entre dans les charts anglais avec ses remixes dès 1989. 3 albums suivent : «Famille Nombreuse» en 1991, «Zigzag» en 1995, et «Trabendo» en 1999. Le groupe s'exporte à l'international jusqu'en 2001.

« Les Négresses Vertes se reforment en 2018 et enchaînent avec une tournée de 350 dates jusqu'en décembre 2024 »

Et les voilà pour une tournée en 2026 qui passera par Cassiopée pour un concert inoubliable où le groupe reprendra ses titres les plus célèbres. On se souvient de «Zobi la Mouche», «Voilà l'été», «Sous le soleil» de



22
Mai

Bodega», «après la pluie», «Leila», « C'est pas la mer à boire» Alors, Attendez-vous à une soirée pleine d'énergie, de joie, de nostalgie et d'inoubliables souvenirs musicaux. Ne manquez pas ce concert unique pour revivre les classiques des Négresses Vertes et danser au rythme de leurs plus grands succès !



Les Estivales c'est aussi des concerts gratuits sur la place samedi 23 mai. Venez profiter de ce moment musical enjoué et festif qui réunit chaque année les petits et les grands.

Catch impro



03
Avril

Pour la deuxième année consécutive, le spectacle Phare de la compagnie La Clef vous garantit une soirée drôle et endiablée le vendredi 3 avril à 19h à Cassiopée.

Le principe : des catcheurs qui se livrent une lutte acharnée. Du sport ? Presque : de l'improvisation théâtrale ! Rassurez-vous, aucun coup ne sera porté par les comédiens, mais vous pourriez assister à quelques répliques bien placées. Dans ce spectacle participatif, c'est vous qui aurez le dernier mot : proposez vos thèmes, votez, et faites gagner votre duo préféré !

Vie associative

La grange du Cheval blanc

La grange qui abrite depuis plus d'un an la ludothèque a été renommée « Grange du Cheval blanc ». Le nom de Cheval blanc évoquera sans doute quelques souvenirs aux plus anciens Vindiniens puisqu'il s'agit du nom du restaurant qui occupait l'angle de la rue Principale, un bâtiment qui comprenait l'actuelle grange.

« Au Cheval blanc, on loge à pied et à cheval » pouvait-on lire au fronton de l'établissement au XIXe siècle »

Le restaurant a perduré jusque dans les années 90 avec à sa tête Gustave Douard, propriétaire-gérant et ancien élu de la commune. La commune a également souhaité saluer sa mémoire en nommant une des salles de la grange à son nom.



Un réveillon festif et pétillant



Gros succès pour le réveillon du Comité des Fêtes puisque la soirée a rapidement affiché complet et c'est dans une salle comble que s'est déroulé le passage à la nouvelle année pour les 235 convives. Bravo aux bénévoles qui ont œuvré pour la réussite de cette soirée.

Jean GUÉRAUD, une figure incontournable de la vie associative

A très bientôt 100 ans, Monsieur Jean Guéraud est toujours aussi actif au sein de l'association de La Jeanne d'Arc.



Pour saluer son engagement dans la vie associative de la commune, la municipalité lui a remis la médaille de la ville le 5 janvier dernier lors de la cérémonie des vœux et a souhaité nommer la salle du 2e étage du Moulin à son nom.

Cela méritait bien un petit portrait

Jean Guéraud, né le 31 janvier 1926 à Paris, passe son enfance dans la capitale avant de s'installer à Veigné en 1939. Il y poursuit sa scolarité et obtient son Certificat d'Études, puis se forme au lycée Paul-Louis Courier où il décroche un CAP d'ajusteur et un Brevet Industriel.

Sa vie professionnelle débute très tôt : relevés cadastraux, travail chez un maréchal-ferrant puis, en 1943, son entrée à la Poudrière Nationale du Ripault, où il occupe successivement les fonctions d'ajusteur, de comptable, puis de dessinateur. Appelé au service militaire en 1946, il est nommé brigadier-chef au 8e Régiment d'artillerie.

Après la guerre, il poursuit une carrière remarquable au sein des établissements du

Ripault et du Commissariat à l'Énergie Atomique. Dessinateur, projeteur, puis chef de groupe du Bureau d'Études, il s'investit également dans de nombreux comités internes et contribue à la création du Musée des Poudres en 1967. Parallèlement, il mène une longue carrière de réserviste, jusqu'au grade d'ingénieur des Études Techniques d'armement.

« Un engagement associatif exceptionnel depuis 80 ans »

Dès son arrivée à Veigné, il rejoint la Jeanne d'Arc Sportive, où il est formé à de multiples disciplines par l'abbé Fiot. À partir de 1943, il y assume des responsabilités croissantes, puis relance l'association en 1979 autour des arts plastiques, développant un salon des arts reconnu bien au-delà du département. Il organise également de nombreuses sorties culturelles et répond sans relâche aux besoins de la vie locale.

Association de La Jeanne d'arc

Président : Jacky REVERS

✉ : Françoise NOIROT@neuf.fr


Des croqueurs de pommes très actifs



L'association des Croqueurs de pommes de Touraine œuvre avec beaucoup d'énergie pour protéger son verger conservatoire et transmettre un savoir-faire unique.

Ainsi, de précieux conseils sont donnés pour aider à planter ou entretenir des vergers contenant des arbres anciens qui donnent encore des fruits de grande qualité. Rendez-vous donc tous les premiers jeudis du

mois pour échanger avec les membres de l'association ou tout simplement visiter le verger conservatoire. L'association organise également au verger, une bourse aux greffons pour les arbres à noyaux en janvier, une initiation à la taille d'hiver le 15 février et une visite du Verger l'été, le 2 juillet.

en  Le Verger Conservatoire, situé sur la route de Saint Branches, a été créé en 1992 par les Croqueurs de pommes de Touraine avec l'aide de la municipalité. Le verger regroupe environ 60 variétés anciennes de pommiers et 40 variétés de poiriers. La sauvegarde de ces variétés, pour certaines rares et en voie de disparition, est une des actions de l'association.

Association des Croqueurs de Pommes

Président : Alain PROSSAIRD

✉ : lescroqsdetouraine@free.fr

De l'Art avec La Jeanne d'Arc



Les élèves des écoles élémentaires accompagnés des résidents de l'EHPAD de la Croix Saint-Paul s'initient depuis le mois de décembre à l'art pictural et sculptural avec l'association de la Jeanne d'Arc. Ce projet intergénérationnel qui s'inscrit dans la saison culturelle vise à favoriser la découverte artistique pour tous et à tous les âges. L'œuvre issue de cette collaboration sera exposée à Cassiopée dans le cadre du Salon d'Art du 11 au 19 avril 2026.

Ça marche pour les Dauphins



Encore une fois cette année et pour la 44e édition, la randonnée des Dauphins organisée par l'Union cyclotouriste de Veigné a été un vrai succès. 560 marcheurs ont sillonné les différents parcours qui s'offraient à eux et 40 bénévoles ont œuvré à l'organisation ainsi que pour le service du déjeuner.



Evelyne GOURMELEL
Adjointe
à l'Education
et à la jeunesse

Je tiens à remercier toute la communauté éducative, enseignants, personnel municipal, associations et parents pour leur implication dans l'accompagnement des enfants.

Le projet d'agrandissement de la restauration scolaire aux Gués a vu le jour et les enfants ont pu bénéficier des nouveaux locaux en septembre 2025. L'ALSH est en phase de fin de travaux et sera ouvert prochainement. Les travaux ont nécessité de modifier l'accès à l'école élémentaire et de partager les locaux avec le périscolaire. Merci à tous d'avoir accepté ces contraintes et d'avoir géré au mieux la colocation. Comme chaque année, le service culture de la mairie intègre dans son programme un projet intergénérationnel. En 2025, ceux sont les élèves de CM2 de l'école des Varennes, de CE2 de l'école des Gués, 5 séniors, Laurence et Aaron, animateurs du périscolaire, qui se sont prêté au jeu de « Pour rire, il n'y a pas d'âge ». Effectivement, nous avons tous pris plaisir à participer à ce spectacle.

L'école des Varennes s'est présentée au concours participatif départemental avec le projet « Change ta cour » et il a obtenu une subvention du Département d'un montant de 9 000 €. Cette subvention a été versée à la coopérative scolaire qui a acheté les aménagements (tables, bancs ...).

Le Conseil des enfants a finalisé son projet de jeu de piste autour du Patrimoine commencé en 2024. Meilleurs vœux 2026 à toutes et tous.

Le Conseil des Enfants



Cette année encore, le Conseil des Enfants a participé à la distribution des chocolats de Noël aux seniors de plus de 71 ans. Ces élèves âgés entre 8 et 10 ans sont ravis de partager ce moment avec nos aînés « Cela nous permet d'aller à leur rencontre. Les anciens peuvent nous parler et nous sommes contents de pouvoir discuter un peu avec eux ». Après les panneaux sur le patrimoine de la commune, les élus du Conseil des enfants ont travaillé dès janvier sur un nouveau projet autour d'un projet sur la biodiversité.

Les travaux dans les écoles

Des travaux de peinture ont été réalisés dans les restaurants scolaires des écoles des Gués et de l'école maternelle du Moulin.

Le billodrome de l'élémentaire des Varennes a été réaménagé, ceci dans le cadre de l'opération Change ta cour. Un muret entoure maintenant le billodrome permettant aux enfants de s'asseoir. Auparavant en terre, il a été aménagé avec un nouveau revêtement. L'aménagement de cour va se poursuivre avec l'installation de carrés potagers, de table et de jeux.

A la maternelle des Gués, c'est un local de stockage de vélos qui a été créé dans les sanitaires inutilisés de la cour.

A l'école élémentaire des Gués, le changement des huisseries vétustes va être programmé dans les prochaines semaines.

Découvrir la ville grâce à un jeu de piste

C'est le projet du Conseil des Enfants autour du patrimoine de la commune. Ce jeu de piste pensé et rédigé par les enfants vous conduit de site en site pour découvrir ou redécouvrir les bâtiments municipaux du centre-bourg sur lesquels vous trouverez des panneaux relatant leur histoire. Alors, si vous avez envie de jouer en famille ou en solo, venez retirer en mairie le guide papier du jeu ou téléchargez-le sur notre site.

Téléchargez le flyer du jeu de piste au format numérique



Comment sont préparés les repas de nos enfants ?

Depuis de nombreuses années, la Ville s'est engagée à apporter aux enfants une alimentation de qualité, variée et équilibrée en valorisant les produits locaux, labellisés et bio.



Les menus sont élaborés par la diététicienne et le chef cuisinier de Convivio. Les repas sont composés d'une entrée, d'un plat protéique, d'un accompagnement, d'un produit laitier et d'un dessert, avec l'impératif d'un équilibre alimentaire. Les plats d'un même repas équilibrent les teneurs en composants alimentaires : l'entrée ou le dessert sont par exemple allégés dans le cas où le plat principal est riche en féculents ou légumineuses. La commune veille particulièrement à la qualité des aliments servis dans ses restaurants scolaires ainsi qu'à leur apport nutritif. Elle privilégie la saisonnalité des fruits et légumes et la certification des viandes françaises.

tion met en effet en avant des objectifs de diversité de l'alimentation, à travers une fréquence importante de fruits, légumes et féculents et diminuée de produits gras et sucrés. Sur 20 repas consécutifs, plaisir et équilibre alimentaires doivent être maximums.

« Des assiettes bien faites avec du bio, des produits locaux et français »

La Ville s'est également engagée à introduire davantage de produits issus de l'agriculture biologique et du commerce équitable. Le bio dans la part des repas servis atteint 50 % soit plus que l'obligation légale. Toutes les viandes sont d'origine française (porc, bœuf et poulet), les poissons sont labellisés Pêche durable et plus de 20 % des aliments servis sont issus de circuits courts.

Le Plan National Nutrition Santé et la loi Egalim appliqués au-delà des recommandations :

- Avec l'augmentation de la consommation des fruits, légumes frais et de féculents
- Avec l'augmentation des apports en fer, calcium et fibres
- Avec la diminution des apports en sucres ajoutés, en lipides et en sodium
- Avec deux repas végétariens par semaine

Zéro plastique

Depuis 2022, les élèves des écoles ont vu disparaître le plastique dans leur cantine, une des mesures mises en place dans le cadre de la loi Egalim (qui ne l'imposait aux collectivités que pour 2026). Finis les yaourts et crèmes en pots. Ils ont été remplacés par de gros contenants qui sont répartis dans des ramequins en verre individuels. Terminés également les fromages en portion individuelle avec la présentation de fromages à la coupe.

Des animations

Les enfants ont fait le plein de gourmandises avec les animations « Fontaine à Chocolat » organisées dans les écoles élémentaires. Les fruits et les légumes n'ont pas été oubliés puisqu'ils ont fait l'objet d'une activité pédagogique avec quizz et dégustations.



Galette des aînés
Dimanche 25 janvier
Bourse Puériculture
Dimanche 1er mars

Semaine Bleue
Du 5 au 11 octobre
Repas des Aînés
Dimanche 11 octobre

Bourse aux jouets
en novembre
Collecte Banque alimentaire
fin novembre

Ce programme n'est pas exhaustif et peut être révisé en cours d'année



Vie sociale



Romain DEGUFFROY
Adjoint à la cohésion sociale et solidarité

En ce début d'année 2026, notre commune avance dans un contexte encore marqué par des incertitudes, qu'elles soient économiques, sociales ou environnementales.

Ces réalités peuvent fragiliser des parcours de vie, bousculer des repères et susciter de l'inquiétude. Plus que jamais, elles nous rappellent combien la solidarité locale est essentielle.

À Veigné, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) demeure pleinement mobilisé pour écouter, orienter et accompagner. Qu'il s'agisse d'un besoin ponctuel, d'un soutien face aux démarches administratives, d'un conseil ou d'un appui dans les moments difficiles, notre priorité est d'apporter une réponse humaine, respectueuse et adaptée à chaque situation.

Grâce au travail conjoint avec nos partenaires associatifs, institutionnels et nos bénévoles, nous continuons d'agir pour que personne ne reste isolé et que chacun trouve sa place au sein de notre commune.



Moments chaleureux pour nos aînés



Comme chaque année, la salle Cassiopée a accueilli le traditionnel repas dédié à nos aînés. Près de 200 participants se sont réunis autour d'un déjeuner convivial, préparé avec attention par les équipes de restauration scolaire. La qualité des plats, le service soigné et l'ambiance accueillante ont

favorisé les échanges, les rires et le partage de souvenirs. L'après-midi s'est prolongée en musique, rythmée par quelques pas de danse et de beaux moments de complicité. Un grand merci à l'ensemble des bénévoles pour ce rendez-vous toujours très apprécié !

Une bourse aux jouets réussie



La traditionnelle Bourse aux Jouets a réuni de nombreux exposants et visiteurs. Jeux, livres et jouets ont trouvé une nouvelle famille, alliant économies, partage et geste pour l'environnement.

Événement attendu chaque année, il a contribué à installer l'esprit des fêtes au cœur de la commune. Merci aux bénévoles, exposants et familles pour leur énergie et leur participation !

Chocolats de fin d'année : des visites qui réchauffent le cœur

En décembre, les bénévoles du CCAS, accompagnés de certains élus et des jeunes du Conseil des Enfants, ont parcouru la commune pour offrir des ballotins de chocolats aux habitants âgés de plus de 71 ans. Plus qu'une simple gourmandise, ces rencontres ont été l'occasion d'échanges chaleureux et bienveillants, renforçant le lien de proximité avec nos aînés.

en + si vous n'avez pas reçu votre ballotin, vous pouvez vous présenter en mairie muni du coupon déposé dans votre boîte aux lettres.



Le transport en minibus, un soutien précieux au quotidien



Le CCAS de Veigné propose un service de transport en minibus à destination des aînés et des personnes à mobilité réduite. Depuis l'an dernier, ce service circule désormais tous les quinze jours, le vendredi matin, selon un planning établi par le CCAS. Les usagers sont déposés à proximité des commerces et du marché, afin de réaliser leurs achats plus

facilement et en toute tranquillité. Une fois encore, l'engagement fidèle des bénévoles permet de maintenir ce service de proximité, apprécié et parfois indispensable pour de nombreux habitants. Le transport vers la bibliothèque reste inchangé : il est assuré chaque 4e jeudi du mois, afin que chacun puisse profiter pleinement de l'offre culturelle locale.

en + Pour connaître les prochaines dates de passage du minibus ou pour toute question : 02 47 34 36 36 ou par courriel à lemaire@veigne.fr.

1350 kg
de denrées collectées

Une belle mobilisation pour la Banque Alimentaire



Les 28 et 29 novembre, la collecte nationale de la Banque Alimentaire a, une nouvelle fois, rassemblé bénévoles, commerçants et habitants. Grâce aux points de collecte installés dans les magasins partenaires, La Vie Claire et Intermarché, ce sont 1350 kg de denrées qui ont été réunis.

Cet élan de solidarité permet de soutenir directement les familles du territoire, notamment à travers l'épicerie sociale « L'Écho du cœur ». Un grand merci à toutes celles et ceux

Article galette des Aînés



Ce moment gourmand organisé par le Centre Communal d'Action Sociale a permis à nos aînés l'indiens de profiter d'un temps convivial pour se rencontrer et échanger.

Intermarché

SUPER

FAITES VOS COURSES EN 1 CLIC
sur **intermarche.com**

02 47 26 90 26

DRIVE
Intermarché



Ouverture sans interruption

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi & Samedi 8h30-19h30

Vendredi 8h30-20h00

Dimanche 9h00-12h30

RN 10 • VEIGNÉ - MONTBAZON



En privilégiant les producteurs et les artisans locaux, nous participons à la **préservation des savoir-faire traditionnels et à la vitalité de notre commune.**

Cela permet également de savourer des aliments **plus frais et de meilleure qualité**, tout en renforçant le lien entre les consommateurs et l'environnement.

Pour notre santé et celle de notre planète, consommons des produits locaux.



Téléchargez
le livret des commerçants de Veigné
au format numérique

SOUTENONS
**LES COMMERÇANTS
DE VEIGNÉ**



en + Bientôt un Guide des professionnels de Veigné distribué dans vos boîtes aux lettres

La commune, après avoir réalisé un guide des commerçants, prépare un guide des professionnels de Veigné, destiné à valoriser les savoir-faire locaux et à développer le « consommons local » (activité artisanale, commerciale, service destiné aux particuliers). Pour y figurer, il vous suffit de nous contacter à l'adresse suivante : lemaire@veigne.fr.



Sécurité et prévention

Les actions de sensibilisation menées en 2025



Sensibilisation auprès des adolescents sur les dangers de la route

C'est à l'initiative de la mairie et du service de la police municipale, que s'est tenu le 5 novembre dans les locaux de l'accueil Ados de Veigné, un temps d'échanges avec le service de la police municipale et TF Formations autour des moyens de locomotion des adolescents (scooters, trottinettes électriques, voitures sans permis, gyropodes ...) et des règles de sécurité.



Sensibilisation pour les seniors sur la sécurité routière

Présentée par Teddy BOILEAU, gérant de l'auto-école, cette réunion a permis aux seniors de revoir dans la bonne humeur mais avec sérieux les règles et les panneaux. La séance s'est poursuivie par un balayage des différentes situations locales présentées cette fois-ci par la police municipale, notamment sur le stationnement et les amendes associées en cas d'entorse.

Les caméras nomades : un outil complémentaire au service de la sécurité publique

Principalement considérées comme un outil de surveillance, les caméras nomades permettent de soutenir et renforcer le travail des policiers municipaux. Elles peuvent également apporter aux forces de l'ordre les preuves nécessaires à certaines enquêtes (cambriolage, accident de la circulation, vol...). La caméra nomade permet d'apporter des réponses aux incivilités (dépôts sauvages, dégradations, stationnements)

L'ilotage, en quoi cela consiste ?

Un mot qui, sans doute, ne vous dit rien, et pourtant chaque jour la technique d'ilotage est primordiale pour la Police Municipale. À pieds ou en voiture, le service de la Police Municipale effectue des rondes pour assurer une présence permanente dans les rues de la commune. Son avantage ? Être au plus proche de la population. Renforcer la proximité avec les habitants et patrouiller de façon stratégique pour des interventions rapides.

En 2026

Le service désormais composé de 4 agents (1 policier Municipal et 4 ASVP) va poursuivre ses actions de prévention notamment auprès des jeunes et des seniors, organiser des réunions avec la gendarmerie notamment sur la prévention contre les vols, mettre à jour le Plan communal de Sauvegarde pour les zones inondables... À venir, une séance de sensibilisation sur la vitesse organisée par les jeunes en février.



Patrick MICHAUD
Maire

La Police Municipale occupe une place essentielle dans la vie de notre commune. Elle contribue à faire de notre territoire un espace où chacun peut vivre sereinement, dans le respect des règles collectives. Pour permettre un service renforcé et modernisé, nous avons mis en place : une équipe élargie, avec un Policier Municipal et trois Agents de Surveillance de la Voirie Publique (ASVP), pour une présence accrue sur le terrain, notamment en soirée et les week-ends sur toute l'année ; de nouveaux locaux, pour améliorer l'accueil du public et la dynamique de l'équipe ; des équipements modernisés, avec des caméras renouvelées et des vidéos mobiles, un nouveau véhicule et du matériel pour faciliter les interventions.

Les missions du service se sont elles aussi enrichies. Outre la surveillance générale, le respect du stationnement et les actions coordonnées avec la gendarmerie, les agents interviennent désormais dans des actions de sensibilisation auprès des plus jeunes et des seniors, ou encore dans la gestion des animaux errants. Cette évolution marque une volonté claire : offrir à chaque habitant un service public attentif, réactif et moderne, où chacun œuvre pour la prévention, le dialogue mais aussi lorsque c'est nécessaire la fermeté, tel est le rôle d'une police municipale de proximité, utile au quotidien des habitants.

Vos représentants

Le Conseil départemental acteur du territoire



Comme un grand nombre de départements français, l'Indre-et-Loire traverse une période financière tendue. L'augmentation constante des dépenses sociales, la baisse des dotations d'État, la perte des droits de mutation et la hausse des coûts de fonctionnement, pèsent fortement sur notre équilibre budgétaire. Ces contraintes nous obligent à faire des choix responsables et à gérer chaque euro public avec rigueur.

Pour autant notre détermination reste intacte. Fidèle à nos valeurs de solidarité, de proximité d'efficacité, nous poursuivons nos engagements. Nous continuons à investir pour l'avenir dans les collèges, les infrastructures routières, la transition écologique, la culture, le sport et l'accompagnement des plus fragiles. Nous restons aux côtés des familles, des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, de la petite enfance et de tous ceux qui traversent des moments de vulnérabilité.

À travers les politiques sociales éducatives et territoriales que nous portons, nous affirmons une conviction simple, nul ne doit être laissé de côté.

« **Le social représente plus de 60 % du budget de fonctionnement du conseil départemental, sans compensation totale de l'État** »

Parce que la proximité, la vie locale se construit aussi grâce à l'engagement de milliers de bénévoles, nous soutenons et accompagnons les projets du monde associatif. Le dispositif FAL (Fond d'Aide Local), permet d'apporter une aide financière rapide et concrète à des actions de proximité. La démarche est simple et allégée, il suffit de nous contacter par mail en présentant votre projet (achat matériel, manifestation exceptionnelle) et nous vous faisons suivre un dossier sans complexité administrative

à remplir et nous retourner. C'est plus de 105.000 euros que nous avons versés aux associations de notre canton depuis 2021.

Depuis 2021, nous avons également accompagné 48 projets structurants (travaux voiries, réfections d'école, restauration scolaire, centre-ville, gymnase, bibliothèque, etc.) sur les 10 communes de notre canton dans le cadre du F2D/FDSR à hauteur de 2.419.443 euros de subventions, et reparti la somme de 231.938 euros sur les projets de sécurisation de l'espace public, dans le cadre des amendes de police. Ensemble continuons à faire vivre notre territoire et faire de l'Indre-et-Loire, un département solidaire, dynamique, tourné vers l'avenir.

Nous sommes et restons à votre écoute,

Sylvie GINER et Patrick MICHAUD
Conseillers départementaux
Canton de Monts

Soutien du Département sur notre territoire :

Il permet de concrétiser des projets essentiels pour le quotidien des associations, les écoles de la commune, au travers de l'enveloppe accordée aux Conseillers Départementaux par canton et grâce à des subventions pour les travaux

- Pour 11 projets associatifs : 5 600 €
- Pour une école : 500 €

Pour la commune au titre :

- Du Fonds de développement : 97 844 € pour la réalisation du giratoire de la Rd50
- Des Amendes de police : 7 500 €

TOURAINES
LE DÉPARTEMENT

Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre



nos décisions. Ils orientent nos projets et façonnent l'avenir de notre territoire.

Cette dynamique de solidarité s'étend également au-delà de notre territoire. Face à des défis majeurs comme l'urbanisme, la mobilité ou la gestion des déchets, une coopération à plus grande échelle s'impose, pour une gestion plus pertinente et un meilleur contrôle des coûts.

Par exemple, après la mise en service du centre de tri d'Indre-et-Loire, qui assure la valorisation et le recyclage du contenu de nos poubelles jaunes, une nouvelle étape s'annonce : la fin prochaine de l'enfouissement des déchets non recyclables (bacs noirs et bennes de tout-venant des déchèteries) nous oblige à repenser notre stratégie.

Aujourd'hui nous travaillons activement, aux côtés des Communautés de communes Loches Sud Touraine, Touraine Val de

Vienne et Chinon Vienne et Loire, de Tours Métropole et avec le soutien technique du SMICTOM du Chinonais, à la création d'une Unité de Valorisation Énergétique (UVE) dans le Sud Touraine. Cette installation, prévue à proximité de l'incinérateur de Saint-Benoît-la-Foret, offrira une meilleure maîtrise des coûts de traitement, limitera les transports sur de longues distances et permettra la transformation de nos déchets non recyclables en énergie locale, utilisée ensuite pour chauffer nos bâtiments publics, comme l'hôpital de Chinon.

Souhaitons ensemble que notre communauté continue sur cette dynamique collective et responsable. Unissons nos efforts pour construire un territoire solidaire, durable et résolument tourné vers l'avenir.

Eric LOIZON
Président de Touraine Vallée de l'Indre



Les 18 compétences de Touraine Vallée de l'Indre :

Développement économique et insertion professionnelle - Aménagement du territoire - Politique du logement - Aires d'accueil des gens du voyage et terrains familiaux - Tourisme - Enfance - Jeunesse - Transports scolaires - Actions culturelles et Lecture Publique - Equipements sportifs d'intérêt communautaire - Eau et Assainissement - Collecte et traitement des déchets ménagers - Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) - Instruction des actes d'urbanisme - Contrat Local de Santé (CLS) - Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) - Actions sociales d'intérêt communautaire - Maisons France Services - Réseau de communications électroniques.



Touraine Vallée de l'Indre
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Paysage Services
Particuliers 02 47 65 84 84

50% CREDIT IMPÔTS
SERVICES à la personne

- ENTRETIEN DE JARDIN
- TONTE - TAILLE
- NETTOYAGE DE JARDIN...

paysage-services37@outlook.fr
Z.I. LES PETITS PARTENAIS - 37250 VEIGNÉ
siret 90919116500010

Jardin Services
Particuliers - Professionnels
02 47 65 84 84

- CRÉATION
- ENTRETIEN
- ALLÉE
- ÉLAGAGE
- CLÔTURE

jardin-services37@outlook.fr
Z.I. LES PETITS PARTENAIS - 37250 VEIGNÉ
siret 53187189500011

MAGNUS
Courtage d'assurances indépendant

à VEIGNÉ DEPUIS 2018

Assureur de proximité
du Val de l'Indre

Lydie POL-ROGER
Conseil
et souscription IARD
Vie Particuliers
et Professionnels

Cédric POL-ROGER
Conseil
et souscription IARD
Vie Professionnels
et Entreprises

- Assurance des particuliers
- Assurance des professionnels
- Habitation
- Multirisque pro
- Auto
- Santé
- BTP
- Agri...

02 34 53 48 46
contact@magnusassurances.fr

MAGNUS ASSURANCES SARL,
société de courtage d'assurances enregistrée à l'orias 19000015, RCS Tours 844 470 336 00018

LEBEAU CHARPENTE COUVERTURE
Artisans ArtIPÔLE
02 47 26 27 20

- > CHARPENTE
- > COUVERTURE
- > SURÉLÉVATION
- > OSSATURE BOIS
- > ISOLATION DE TOITURE PAR L'EXTÉRIEUR

VOUS CHERCHEZ UN PROFESSIONNEL
IL EST FORCÉMENT PROCHE D'ICI

RGE
SPFDS
QUALIBAT
QualiPV
Formation

19 ZA LES PETITS PARTENAIS - VEIGNÉ
contact@lc2-charpente-couverture.com
www.lc2-charpente-couverture.com

LC², Ensemble avec PASSION !

Nuit celtique
CONCERT DAN AR BRAZ
Direction la Bretagne!
SAMEDI 14 MARS
20H30 - SALLE CASSIOPÉE - VEIGNÉ
RÉSERVATIONS FESTIK.NET

Estivales de Veigné
LES NÉGRESSSES VERTES
Sous le soleil de Badega!
VENDREDI 22 MAI
20H30 - SALLE CASSIOPÉE - VEIGNÉ
RÉSERVATIONS FESTIK.NET

Décès

ANDRÉ divorcée MAS Solange, Marie	10 janvier
FALCK René, François	13 janvier
THIBAUT Robert, Jacki	16 janvier
GUÉRIN Philippe, Jérôme, Georges	23 janvier
GALLETTI Colette, Marguerite, Pierrette	24 janvier
GOALARD veuve MONNIER Odette	27 janvier
WATTELLIER Françoise, Eugénie, Brigitte	27 janvier
DORIN veuve GRONDEAU Christiane, Violette	28 janvier
MANDARD veuve LANCHAIS Bernadette, Raymonde	30 janvier
GAULT épouse AUDOUX Marie-Josèphe	3 février
SUARD veuve GUÉRIN Léa, Clémentine	6 février
TRAVERS veuve CHICHERY Jacqueline, Marguerite	6 février
FOURRIER veuve SCHAEFER Lucette, Danielle, Marie, Cécile	11 février
BUREAU veuve ARRAULT Paulette, Armande, Marie-Madeleine	18 février
MOQUET veuve CHAUVINEAU Renée, Denise, Suzanne	20 février
SAIRNIENNE épouse PROUST Jacqueline, Geneviève	20 février
GARCIA Jacques, Jacinto	21 février
GUION Jacques, Charles, Henri	24 février
PENOT veuve ROBIN Isabelle, Geneviève	28 février
THUAU Jean-Max, Jules	10 mars
LIMOUZIN veuve DEMORIS Mireille, Paulette	13 mars
LAURINE Gérard, Francis, José	21 mars
DION PIOGER Zackary, Fabien, Laurent	24 mars
LUCAS Michel, Louis, Gabriel	25 mars
PERRIN Thierry, Hubert, Gabriel	28 mars
LABOUREUR Daniel, Serge	25 avril
ARNOUX épouse ROY Josette, Jeannette, Henriette	6 mai
CLOUTEAU veuve CAILLAUD Denise, Raymonde	6 mai
PICHARD veuve DUZELLIER Françoise, Renée	6 mai
PROUST Pierre, René	6 mai
NODOT Lionel, Robert	2 juin
MARÉCHAUX Gérard, Henri	11 juin
CRÉSPIN épouse BARRE Solange, Marie	23 juin
BOMBEZIN veuve GIROLLET Reine, Lucienne	24 juin
FANTINO divorcée GAUCHER Françoise, Raymonde, Ginette	27 juin
MENIER Bernard, Robert, Charles	1er juillet
GOULARD Alain, Jean, Robert	7 juillet
LÉCUREUR divorcée PLISSON Françoise, Bernadette	7 juillet
ANTIOME veuve HERBEAUX Marie-Françoise, Marcelle	16 juillet
CHRISTOPHE veuve BONDY Ginette	21 juillet
DAVID veuve VERNET Julienne, Lucie, Marie	28 juillet
BLARASIN Gilbert	7 août
GILLES divorcée GAREL Catherine, Yvette	12 août
CHRÉTIEN Michel, Jean-Claude	14 août
BERNIER Didier, Auguste	22 août
BRÉJON Gisèle, Yvonne	22 août
DARDEAU veuve CHARPIGNY Odette, Paulette	2 septembre
LEMAÎTRE Michel, André, Fernand	5 septembre
LEROY épouse JOUSSEAUME Renée, Marie, Lucette	11 septembre
CRON Bernard, Gérard, Daniel	18 septembre
CHARPIGNY divorcée ROMANGAS Marie-France	2 octobre
HIÉRONYMUS Xavier, Thierry, Patrick, Adrien	6 octobre
PANTERNE Jean-Marie, Marc	16 octobre
BOUJOT Claude, Guy, Alain	20 octobre
MATIGNON Patrick, René, Raymond	23 octobre
TRÉMINE Yves, Gérard	30 octobre
CHARTRAIN veuve GESLIN Jane, Marie, Antoinette	31 octobre
DAGUISÉ veuve COGNY Aline, Juliette, Augustine	31 octobre
LE CALVEZ veuve SKOULOFF Thérèse, Armande, Marie	3 novembre
MOTTE Michel, Etienne, Henri	10 novembre
MAINDRET veuve HERVÉ Gisèle, Henriette	17 décembre
LEFEUVRE épouse QUENSON MANIEZ Marie, Françoise	22 décembre
MEUSNIER Jean-Claude	27 décembre
LAZARUS Marie, Louise	27 décembre

Listes non exhaustives au 15/12/25
Ces listes ne contiennent que les noms
pour lesquels une autorisation de parution a été donnée

Etat civil

Naissances

BILLY Clémence, Paule, Alexandra, Lou	7 décembre 2024
BEAUSSIN PASQUIER Éléonore, Augustine, Karine	10 décembre 2024
GUIMIER Eliott	28 décembre 2024
MIQUEL Alma-Rose, Philippa, Vaitiare	3 janvier
RICCIARDI Nino, Daniel, François	3 janvier
MARIN Basile, Charlie, Roméo	8 janvier
NECTOUX Agnès, Caroline, Pauline	22 janvier
ROUSSEAU Milow, Michel, Jacques	17 février
HENCK Elsa, Julie, Nathalie, Valérie	18 février
CHAGNOLEAU VERNET Kyle, Robert, Patrick	19 février
SZKARABAN Louise, Violette, Magali	1er avril
FORGET PÉROT Anaé, Louane, Jacqueline	12 avril
BOUQUIN Emile, Jean-Loup, Walter	18 avril
BELMIHOUB Zachary, Younes	19 avril
CHABRAT Élie, Achille	1er mai
DUREZ Diane, Annabelle	6 mai
TOUZARI Mélissa	15 juin
LE MENANTEAU Owen, Robin	26 juin
LAURENT Octave, Paul, Quentin	29 juin
BOURNAND Léonie, Nicole, Ghislaine	13 juillet
BLANCO Hélia, Catherine, Martine	5 août
DELEPOUVE Maxence	26 août
GUESSOUS Lyzio, Antoine, Enzo, Lino	5 septembre
DESROMAUX Lya, Yuna	8 septembre
FERAY Emy, Lydia, Christelle	16 septembre
ROUSSEL Sasha, Paule	25 octobre
BARBIER RIZZI Louise, Myriam, Anne	31 octobre

Mariages

MORIN Julien & CATHÉLIN Célia	29 mars
CHARBONNIER Romain & DURAND Laura	10 mai
BOTTINI Xavier & PINEAU Ludivine	10 mai
PLANCHON Gaëtan & BALLOUT Morgane	17 mai
CHEVALLIER Alexis & GAUCHET Faustine	31 mai
MARCQ Matthieu & BROSSET Mathilde	31 mai
BERRUÉ Benjamin & LEDRU Julie	14 juin
SEAN Sovannarads & DECOUDU Sandie	28 juin
BEAUDAIRE Killain & MOREAU Laureline	19 juillet
BLONDEAU Adeline & SENDRIER Vanessa	9 août
ROSSIGNOL Adrien & CHERY Elodie	23 août
FOUYET Alexandre & THIBAUDEAU Pauline	12 septembre
BOUIGEON Nicolas & AVICE Charlotte	27 septembre
JACQUESON Christian & RAMOS Fatima	27 septembre
PETIT Clément & DA MOTA Anne-Sophie	27 septembre
BOUZIDI Maamoun & BOUHADJER Farah	4 octobre
MONIER Nicolas & LAIR Élodie	8 novembre
VIEILLETOILE Emmanuel & VERMEULEN Céline	29 novembre

Expressions politiques

La paille et la Poutre

Il est une expression populaire qui dit : « On voit la paille dans l'œil de l'autre, mais pas la poutre dans le sien » !

La p...
Il est fondé de mentionner que le projet des Fougères a fait l'objet d'un débat au conseil municipal du 10 octobre dernier et de souligner qu'il fait l'unanimité sur ses objectifs, mais pas sur la forme.

La P...

Sans attendre, Monsieur le Maire avait proposé à l'opposition la constitution d'un groupe pour rechercher un consensus. Lors du conseil municipal du 19 décembre 2025, il a suspendu le projet jusqu'à l'issue des prochaines élections. Curieusement, les élus s'opposant à ce projet n'ont pas accordé d'importance à cette décision qui pourtant illustre l'écoute de l'autre. Il faut croire, que du national au local, on préfère l'animation de la contradiction à l'obtention d'un accord. Ce qui est fortement préjudiciable pour nos concitoyens, puisque l'indécision impacte directement et immédiatement leur cadre de vie.

La p...

La critique étant inhérente au débat, il faut pouvoir entendre les argumentations contradictoires.

La P...

Encore faudrait-il que les zélateurs proposent un autre choix qui soit réglementairement recevable, que les mêmes apportent des éléments techniques incontestables pour pouvoir mettre en cause un projet ayant fait l'objet de différentes propositions établies par plusieurs cabinets d'architectes connus, au travers d'un concours officiel.

Lors du mandat précédent, la salle de spectacles avait attiré la vindicte de certains. Aujourd'hui, Cassiopée est un outil reconnu par les artistes qui s'y sont produits, par les associations qui y trouvent un lieu adapté pour leurs événements. Les vindiniens, jeunes ou plus âgés aiment à s'y retrouver.

La p...

Il est normal que des élus interrogent l'usage fait ou projeté de l'argent public.

La P...

Mais alors, pourquoi avoir refusé d'échanger pour s'entendre sur des choix techniques et financiers ? Comment mettre en doute la capacité de la commune à porter un tel projet, quand on sait que c'est l'équipe municipale en place qui depuis 2008 a réduit l'endettement et incidemment permis de retrouver une capacité d'investissement afin de renforcer la qualité de vie des vindiniens.

C'est cette possibilité de se projeter réaffirmée en même temps que cette liberté d'actions réassurée qui explique, notamment :

- Création de la salle Cassiopée, investissement en faveur de la culture et des associations ;
- Mise en place de la plateforme multimodale et des voies de circulation concerté, investissement en faveur de la transition écologique.

Nous pouvons l'assurer la commune pourra réaliser d'autres projets sans risque pour les finances communales comme le centre de radiologie et les salles associatives, en faveur de la santé, du sport et du lien intergénérationnel.

Les élus de la majorité

Un projet bien mal ficelé

La question du futur bâtiment des Fougères, qui serait situé à l'entrée des Guès, a occupé une large partie du conseil municipal du 10 octobre 2025. Nous souhaitons revenir sur ce dossier majeur, car il engage lourdement l'avenir financier de notre commune.

Avant toute chose, rappelons une évidence : l'opposition est unanimement favorable au maintien d'un centre de radiologie à Veigné. C'est un service essentiel pour les habitants – 150 patients par jour selon le maire – et sa présence contribue à la qualité de vie dans la vallée de l'Indre. Nous soutenons également la nécessité d'offrir aux associations, notamment à la boxe, des locaux dignes et adaptés.

Mais soutenir ces besoins ne signifie pas accepter n'importe quel projet, à n'importe quel prix, dans n'importe quelles conditions. Or, le projet présenté par le maire cumule les incohérences, les imprécisions techniques et une charge financière totalement disproportionnée.

Le choix de regrouper dans un même bâtiment un cabinet de radiologie, une salle de boxe et des salles associatives suscite d'importantes interrogations, notamment sur les vibrations, le bruit, les aménagements techniques complexes et coûteux, et la compatibilité des usages. Plusieurs élus – majorité comme opposition – ont souligné l'absence de garanties sur ces aspects.

Surtout, le financement repose quasi exclusivement sur la collectivité, alors que le consortium médical Oradianse, pourtant gestionnaire d'un réseau présent sur plus de 70 sites en

France, refuse d'investir dans le bâtiment, préférant être locataire d'une structure construite, financée et amortie... par les Vindiniens.

Le projet, estimé entre 3 et 4 millions d'euros, engagerait la commune sur plusieurs années. Dans ces conditions, comment accepter que des fonds publics, donc vos impôts, assurent l'essentiel du risque, tandis qu'un groupe privé, pourtant solide, se contente d'un loyer très inférieur aux pratiques du marché des cabinets médicaux seuls ? Plusieurs élus ont souligné également le manque de transparence du processus : absence d'informations complètes lors des étapes préparatoires, avis défavorable de la commission Cadre de Vie, plans et coûts fluctuants, manque d'études préalables, incertitudes sur les décisions de l'ARS concernant l'IRM.

L'opposition considère qu'un autre modèle est possible :

- maintien de la radiologie,
- mais dans un bâtiment financé par un investisseur privé, ou sur un terrain communal cédé pour cela,
- avec un partage clair des charges, et non un transfert massif du risque vers la commune.

Nous voulons un service pour les habitants, pas un cadeau immobilier financé par leurs impôts. Notre rôle est de protéger l'intérêt général : c'est pourquoi nous avons voté contre ce projet dans sa forme actuelle.

Les élus de l'opposition

TOURS 'N PIERRES
By TNP *La pierre au naturel !*

Vente aux particuliers et aux professionnels

AFIN DE RÉALISER VOS PROJETS

D'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR,

NOUS VOUS INVITONS À VISITER NOTRE SHOWROOM

DE PLUS DE 700M²



ZAC du petit Partenais - 8, rue du Partenais - 37250 VEIGNÉ

02 47 28 03 53 - contact@toursnpierres.fr

www.toursnpierres.fr

NOUVEAU VENTE EN LIGNE



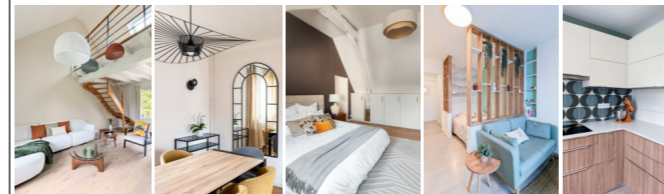
STUDIO EVA MARIE

Architecte d'intérieur & décoratrice à Veigné

Pour une maison chaleureuse, optimisée et qui fait vraiment du bien.

VISITE CONSEIL PLANS 2D & 3D RENOVATION & OPTIMISATION DECORATION & SHOPPING LIST

- Pour vous si...
- Vous hésitez entre plusieurs aménagements ou redistributions de pièces
 - Vous souhaitez rénover sereinement et éviter les erreurs coûteuses
 - Vous voulez un intérieur harmonieux et vraiment adapté à votre vie



"Chaque projet est pensé pour votre bien-être au quotidien."

Eva Bülow Malnou

07 64 83 93 90

eva@studioevamarie.com

17 rue de l'Égalité à Veigné

studioevamarie.com

@studioevamarie

- ★ 34 avis clients
- 🏆 Service client 2024 & 2025
- 🏠 Membre certifiée FEDAI

combles
LE LUMIERE
L'univers de la fenêtre de toit par

QUINET
Couverture de tradition

- Spécialiste de la fenêtre de toit
- Volets roulants
- Verrière & Domotique
- Accessoires, SAV & Entretien



Fenêtres de toit • Verrières • Domotique

NOUVEAU
4 espaces chez votre spécialiste pour une solution PERSONNALISÉE



VELUX
INSTALLATEUR CONSEIL EXPERT

Roto FAKRO

CAST

QUINET
Couverture de tradition

NOUVELLE ADRESSE | 9, rue Jean Perrin 37170 Chambray-lès-Tours



02 47 28 6000

QUINET

Couverture de tradition

- Charpente, Couverture, Zinguerie
- Bardage et isolation des murs
- Isolation toiture
- Isolation (rouleaux, panneaux ou soufflage)
- Sous face, Gouttière et Habillage en PVC Nicoll pour débords de toiture
- Confort d'été
- Extension ossature bois

couverture-quinet.fr



NOUVELLE ADRESSE | 9, rue Jean Perrin
37170 Chambray-lès-Tours



02
47
28

6000



DOMAINE
DE LA
TORTINIÈRE
CHÂTEAU-HÔTEL RESTAURANT



Chambres • Suites



Chambres au Château ou dans les Pavillons, deux ambiances, une même exigence de confort et de raffinement ! Les chambres situées dans le Château conjuguent le charme de l'histoire à une décoration soignée, avec une vue imprenable sur la vallée ou le parc. À quelques pas, nos chambres réparties dans quatre pavillons nichés dans le parc offrent calme et intimité, au plus près de la nature. Quel que soit votre choix, chaque chambre est pensée pour vous offrir une expérience unique et un séjour tout en sérénité.

Salle de réunions Séminaires

Nos espaces élégants et modulables s'adaptent aux exigences des entreprises les plus exigeantes. Lumière naturelle, équipements haut de gamme, service irréprochable : chaque détail est pensé pour offrir une expérience fluide, inspirante et valorisante. Un cadre d'exception pour marquer durablement vos messages et valoriser ceux qui comptent pour votre entreprise.



10 ROUTE DE BALLAN • 37250 VEIGNÉ

02 47 34 35 00

CONTACT@TORTINIERE.COM • WWW.TORTINIERE.COM

PFA
Pompes Funèbres Assistance

À VOS CÔTÉS
DEPUIS 1993

Un bel hommage, à la portée
de toutes les familles



Pompes funèbres
Marbrerie
Chambre funéraire
Prévoyance obsèques

*Indépendante
& familiale*

02 47 28 93 93

www.pfassistance.fr

Angle rue de la Barillerie et av. de la République à Chambray-lès-Tours